



Responsable de point de vente

OBSERVATOIRE des MÉTIERS

de l'alimentation en détail

Code ROME : D1301 Management de magasin de détail



Le/la responsable de point de vente / de boutique pilote les activités et la politique commerciale du point de vente, évalue les performances, optimise les moyens et les ressources et manage l'équipe, dans le cadre de la stratégie définie par le chef d'entreprise.

En quoi consiste ce métier ?

Au quotidien, le/la responsable de point de vente :

- Organise et planifie les activités du point de vente
- Met en œuvre, développe et suit la politique commerciale de l'entreprise
- Manage une équipe
- Définit et contrôle la mise en œuvre des procédures et règles liées à la qualité, l'hygiène, la sécurité, la santé et la protection de l'environnement
- Gère les stocks
- Conseille les clients et vend des produits en français ou dans une langue étrangère

Quelle formation pour accéder à ce métier ?

Niveau 4

- Bac Pro Métiers du commerce
- Bac Pro Technicien Conseil vente en alimentation

Niveau 5

- BTS Management commercial opérationnel
- DUT techniques de commercialisation

Une expérience dans le domaine d'activité de l'entreprise est souhaitée.

Ce métier est pour toi, si...

Tu as **LA FIBRE COMMERCIALE**

PRENDRE DES INITIATIVES ET GERER DES ALEAS ne te fait pas peur



Tu es **RIGOUREUX(SE) ET AUTONOME**

Tu aimes **TRAVAILLER EN EQUIPE**

Passerelles et opportunités professionnelles

Une évolution professionnelle est possible vers les métiers de commercial, responsable des achats et chef d'entreprise.